

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1997)
Heft:	96
Artikel:	La tapisserie de l'Ambassade ou la grande mission des Cantons fédérés auprès du Roi Soleil
Autor:	Jonneret, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

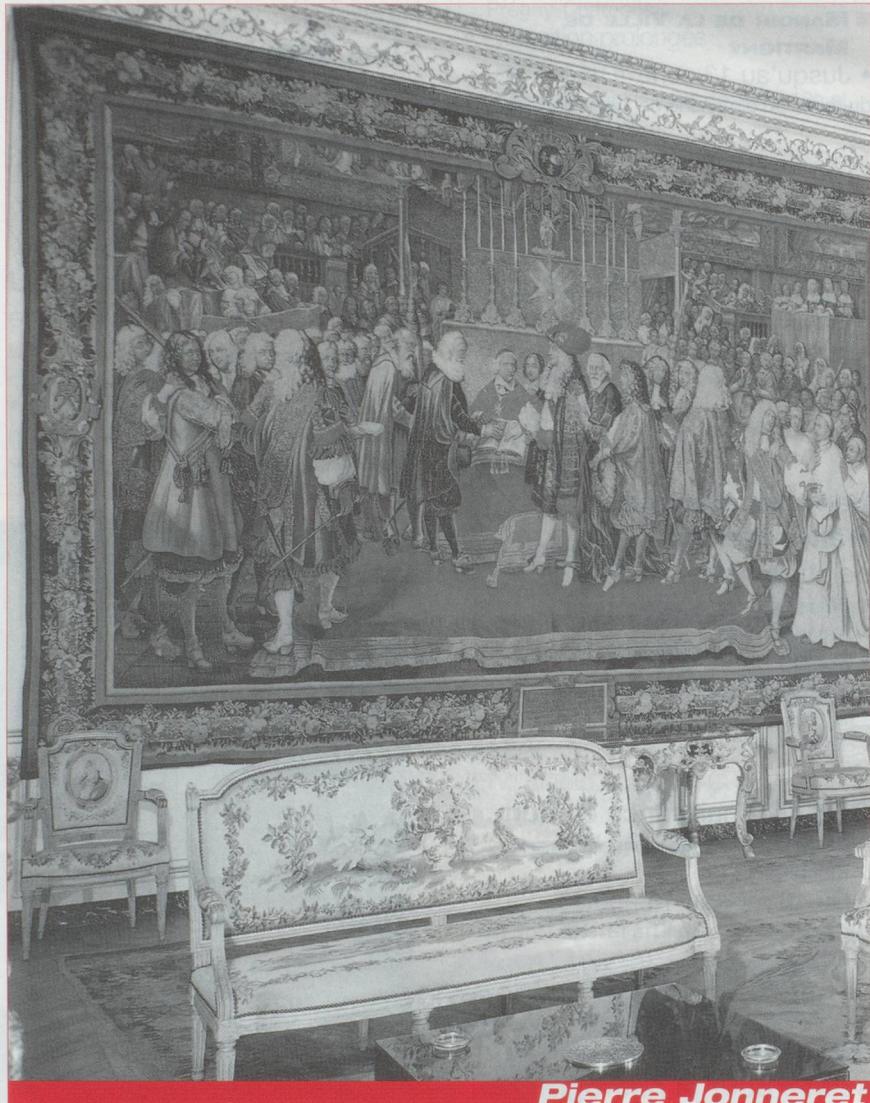
La tapisserie de l'Ambassade

ou la grande mission des Cantons fédérés auprès du Roi Soleil.

Les hôtes de l'Ambassade de Suisse en France, rue de Grenelle à Paris, s'arrêtent immanquablement pour contempler, dans le grand salon carré, l'imposante tapisserie des Gobelins qui, couvrant tout un mur, représente la cérémonie de renouvellement de l'Alliance entre le Royaume de France et les Républiques fédérées.

Tenture de la série de l'Histoire du Roi, en dépôt du Mobilier national à l'Ambassade de Suisse en France.

La chose se passait en la Cathédrale Notre-Dame et Louis XIV, dans sa gloire montante, avait tenu à ce qu'un certain faste entourât l'échange des sceaux dans la mesure où, impécunieux, il tenait à faire oublier aux Suisses l'importance de sa dette envers eux, et aimant déjà trop la guerre, il lui fallait pouvoir continuer de lever des troupes dans notre pays. Le roi n'a que vingt-cinq ans et, en fin politique, il sait montrer aux représentants



Pierre Jonneret

de la Diète tout le respect qu'il doit à leur âge. Car, la chose est surprenante, les Suisses arborent tous barbe blanche et front dégarni, ce qui, avec leurs vêtements noirs et leurs fraises démodées fait un contraste étonnant avec les perruques et les habits chamarrés de la suite royale.

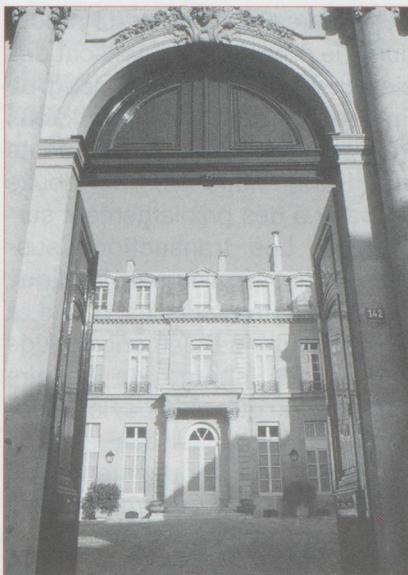
L'Alliance avait été accordée aux Suisses par François 1^{er}, au lendemain de Marignan. Non seulement le Roi payait les dettes de Louis XII envers les Cantons mais enco-

re autorisait-il les marchands suisses à traverser librement le territoire français sans péages, ni octroi, contrairement à ce qui était la règle pour leurs homologues français. Le Roi de France cédait en outre une partie de l'actuel Tessin aux Cantons mais se réservait le droit de lever en Suisse de 6 000 à 16 000 hommes rémunérés par lui, davantage encore s'il commandait personnellement ses armées. Il faut bien dire qu'à l'époque la Suisse était une des

principales puissances de l'Europe, déjà dotée d'une milice armée apte à intervenir n'importe où et rapidement et qu'en conséquence il était préférable, moyennant des concessions commerciales, de s'assurer son amitié. Nous sommes en 1521. Quatre-vingts ans plus tard, le béarnais Henri IV, se souvenant du rôle des Suisses qui, avec ses gascons, lui permirent d'écraser la Ligue à Arques et à Ivry, et de consolider définitivement sa position sur le trône, renouvelle l'alliance dans des termes identiques. Louis XIV lui, en 1663, négocie plus âprement sur le libre échange, il impose la neutralité de la Franche-Comté aux Confédérés et ne paie qu'en paroles les anciennes dettes de la Couronne. Mais l'éclat de la Cour et la splendeur des cérémonies avaient vivement frappé l'imagination de nos ambassadeurs tout autant que les flacons de vin clairet et les pâtés de jambon de Mayence qu'ils trouvèrent dans leurs appartements à leur arrivée à Paris.

Il faut bien dire que la Suisse sortait d'un affrontement entre Cantons catholiques et protestants et que les ambassadeurs de France installés à Soleure trouvèrent dans le renouvellement le moyen de consolider les relations des Confédérés entre-eux et d'éviter ainsi que des troubles se développent encore dans un pays considéré comme l'essentiel voisin. Le marquis de La Barde, ambassadeur à Soleure, négocie pendant plus de dix ans pour réconcilier les frères ennemis et obtenir qu'une Diète générale s'accorde sur un nouveau traité.

Celui-ci est conclu à Soleure en septembre 1663. Mais il était d'usage à l'époque qu'un Traité de cette importance fut ratifié par une "ambassade". Dépourvus de pouvoir central, il appartenait aux Cantons de se rendre à Paris. Le contraire eut d'ailleurs été impensable. Louis XIV lance donc une invitation à la Diète de venir à Paris sceller le document. Chaque Canton et chaque Etat co-allié désigne deux ambassadeurs. Zurich, Canton directeur à l'époque, a le privilège d'en nommer trois. Les trente-



Ambassade de Suisse en France :
porte d'entrée, 142 rue de Grenelle.

six députés sont accompagnés de quatre-vingt sept "attachés" choisis parmi les jeunes gens appartenant aux familles notables. Avec leur suite de hérauts, huissiers, valets et cochers l'ambassade réunit 227 personnes. À leur tête Jean-Henri Waser, de Zurich, voyageur cultivé et polyglotte ; Pfyffer d'Altishofen, représente Lucerne ; Wolfgang de Reding, Schwytz ; Antoine de Graffenried, Berne ; Fidèle de La Tour, St Gall ; Gaspard Dolfuss, Mulhouse ; Antoine Python, Fribourg ; Henri Zurlauben, Zoug ; Étienne de Kalbermatten, le Valais... un certain rassemblement de patriciens qui sont à la fois des hommes simples.

Arrivée quasi triomphale à Paris

Craignant de ne pas trouver en route les ressources voulues, les Confédérés, dans leur sagesse, se divisent en deux groupes. L'un passera par Bâle et Langres, l'autre par Pontarlier et Dijon. La nouvelle de leur passage, portée par les hérauts du Roi, se répand vite et chaque ville leur fait fête : troupes en armes, banquets, harangues, salves d'honneur se succèdent. Les deux groupes se rejoignent à Charenton et l'on règle les détails de l'entrée dans Paris que le Roi voulait exception-

nelle, car les Suisses étaient, disait-il, ses amis.

Le 9 novembre, le Maréchal d'Aumont, Gouverneur de Paris, les attend à la Porte Saint-Antoine. Dès Vincennes, la foule accueille les ambassadeurs. Près de mille carrosses sont rangés sur le parcours. Passée la porte, les Cent-Suisses, enseignes à croix blanche déployées, rendent les honneurs à la délégation. À vingt pas devant eux, M. de Diesbach, salue les ambassadeurs en compagnie de M. d'Estavayer. La splendeur de leurs uniformes de satin fait contraste avec les habits noirs et souvent frustes de leurs compatriotes, vénérables magistrats dont certains n'avaient que des pourpoints tissés dans la laine de leur village. Les attachés étaient toutefois à la mode parisienne et ne portaient pas la barbe !

Au gouverneur se joint le Prévost des Marchands, puis le cortège des ambassadeurs, chacun flanqué de deux gentilshommes de la maison du Roi, parcourt lentement la rue Saint-Antoine. Leurs huissiers et fifres personnels les précèdent. Tous sont à cheval et comme l'observe un témoin, M. d'Ormesson, ils ont, "sans parure et comme ils sont vêtus tous les jours, un grave maintien qui tient de l'ancienne majesté romaine". Des camelots vendaient aux badauds des images représentant l'ordre du cortège : le Gouverneur, le Prévost des Marchands, les ambassadeurs, la noblesse suisse (en fait les attachés), les gardes de M. le Gouverneur, les Cent-Suisses, le train des ambassadeurs, les Officiers de ville et 300 archers de ville fermant le cortège. On vendait aussi des chansons : " Illustres alliés de ce fameux Empire, pères de la franchise et de la liberté, enfants de ces Cantons que tout le monde admire... vous paraissiez si grands, si pompeux et si braves, qu'à vos pas glorieux, à vos démarches graves, on croit que vous venez du Fort de la Vertu " (sic). La nuit était venue mais place Royale (actuelle place des Vosges) tous les hôtels étaient

Suite en page 27

Histoire (SUITE DE LA PAGE 7)

illumines et les plus somptueux tapis pendaient des fenêtres " où se pressaient des dames de la société dans leurs brillants atours ". Ah, Paris !

Le 11 novembre, vingt carrosses de la Cour emmènent les Suisses au Louvre. Ils sont salués, au bas du grand escalier, par le duc d'Enghien,

deuxième prince du sang, et quatre maréchaux, honneur exceptionnel. Le Roi les reçoit alors dans la rotonde d'Apollon. Il se découvre devant eux, autre fait exceptionnel. " Monsieur ", son frère cadet ainsi que le prince de Condé, premier prince du sang, sont à ses côtés. Waser prononce une brève allocution soulignant que " la présente alliance n'a pour fin que l'honneur de Dieu, la défense des opprimés, l'accroissement de la justice et la conservation des deux États ". Que dirait-on d'autre aujourd'hui ? Le Roi répond en rappelant combien le service des Suisses a contribué au succès de ses armes et à celui de ses prédécesseurs. Si quelqu'un attaquait la Suisse il la défendrait avec toutes les forces qu'il a plu à Dieu de lui donner. Les Confédérés vont ensuite présenter leurs hommages aux deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse dont la beauté et les parures les éblouissent. Conduits par " Monsieur ", les Suisses font le tour du Palais sans omettre de saluer le petit Dauphin.

Se succèdent, pendant quatre jours, des réceptions : Philippe d'Orléans, Turenne, Condé, Aumont, Villeroi, Colbert, Le Tellier se disputent les hommes en noir. Mais aussi se déroulent des négociations sur les points dits de détail du Traité. Une notable partie des acquis dus à François 1^{er} et Henri IV sont sauvés. Les protestants pourront continuer d'exercer leur culte de même que



Façade, côté jardin, de l'Hôtel de Chanac de Pompadour, siège de l'Ambassade de Suisse en France.

les Vaudois du Piémont. Pour un Roi très catholique, c'était beaucoup accepter.

Cinq mille personnes à Notre-Dame

Dimanche 18 novembre, le serment d'Alliance a lieu à Notre-Dame. Dès le point du jour, le canon tonne à la Bastille, à l'Arsenal et en place de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville). Cinq mille curieux ont envahi l'église. De hauts personnages marchent à pied, leurs carrosses ne pouvant franchir les embouteillages. Celui du Roi arrive tant bien que mal. Le Roi -insigne polissoie- est en noir aussi, mais chapeauté de rouge. Douze trompettes précèdent les ambassadeurs suisses. Une messe basse est dite par l'Évêque de Chartres. Le Roi et les reines prient. Puis ce sont les discours de La Barde, de Waser et du Roi. Le Cardinal Barberini, grand-aumônier de France, présente les Saints-Évangiles sur un autel. Waser et le Roi posent la main droite chacun sur une page en disant " je jure et je promets ". C'est ce moment solennel que représente la tapisserie de l'Ambassade. L'un après l'autre, les représentants des Cantons suivent le cérémonial. Le Roi, second fait exceptionnel, touche la main de chacun d'eux. Sitôt après, un banquet est

donné à l'Archevêché. Au troisième service, le Roi se lève et porte un toast aux ambassadeurs suisses, vidant d'un coup et le visage souriant une large coupe de vin rouge.

Le lendemain, un banquet est offert par la Ville de Paris. Il fallait faire mieux que le Roi et que " Monsieur ". Au dessert des oiseaux s'échappèrent des plats où on les avait cachés. Ils portaient des colliers de rubans et des grelots à leurs pattes. Place de Grève, des fontaines de vin rouge et de vin blanc coulaient pour le bon peuple ébahie.

Il fallait bien sûr terminer par une revue. Ce fut le Roi lui-même qui la conduisit, à la tête de sa maison militaire, au Château de Vincennes. À côté des gardes françaises, les quinze compagnies des gardes suisses arboraient leurs drapeaux. Les ambassadeurs reconnaissaient leurs capitaines : Stuppa, Watteville, Sury, Affry, Reynold, Reding, Courten, Salis, Chandieu, Lochmann, d'autres encore. Le Roi, accompagné des princes du sang et de ses maréchaux changea deux fois de monture. M. d'Estavayer, salua Sa Majesté de l'épée et fit sonner trompettes et hautbois pour faire cabrer les chevaux. Le Roi se retire ensuite au Château pour prendre congé de M. Waser et de ses amis. Pas fou, Waser en profite pour lui rappeler les points sur lesquels les Confédérés demandaient encore satisfaction.

Louis XIV fut à ce point transporté par cette ambassade qu'il ordonna à Le Brun de préparer un carton qui ferait partie de la série des grandes heures de son règne tissées en basse-lisse à la manufacture des Gobelins. Quatre tapisseries furent faites d'après le carton de Le Brun. L'une est à Versailles, l'autre au Mobilier national, la troisième a été acquise en 1896 par la Confédération pour le Musée national de Zurich, la quatrième est à l'hôtel de Chanac-Pompadour, siège de l'Ambassade de Suisse auprès de la République française, en dépôt du Mobilier national. À Versailles comme ailleurs, le Roi Soleil savait comment laisser des traces. +